LOGO ETAB

vice-rectorat de la Nouvelle-Calédonie
direction générale des enseignements

COLLEGE JEAN MARIOTTI

NUMERO DE L'ETABLISSEMENT 9830277J

PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 1

Séance du 28 avril 2016

Le Président :

Le Secrétaire de Séance :

COLLEGE JEAN MARIOTTI
9830277J

Tableau de présence des membres du Conseil d'Administration n° 1 du 28 avril 2016

Qualités	*Noms*	*P*	*E*	*A*	*Qualités*	*Noms*	*P*	*E*	*A*
MEMBRES DE DROIT					ELUS DES COLLECTIVITES				
Chef d'établissement	LISNIC Agnès	X			Province Sud	JULIE Nina	X		
Chef d'établissement adjoint	PAREY Sébastien		X		Province Sud	LECOURIEUX Yoann		X	
Adjoint- Gestionnaire	ROBIN Régine	X			Commune	LAROQUE Valérie	X		
C.P.E.	BOSSIERES Annie	X							
PERSONNALITES QUALIFIEES									
SARDA Monique							X		
LIONNET Guiseppina							X		
REPRESENTANT DU CONSEIL COUTUMIER									
PALAOU Chanel								X	
REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION									
	CHOLIN Aurélie	X				CHOMBEAU Xavier			
	LACHMANN Pascal	X				CHESSE Florence			
	COINTEPAS Alexandra	X				NATUREL Glenn			
	CHADUC Michael	X				MIQUEL Carole			
	LEPINE Magali	X				BARONI Cindy			
	MA-KIM Linda	X				RIVIERE Murielle			
	MAITUKU Marie-Angélique	X				COGULET Carole			
REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX, DE SANTE, TECHNIQUE, OUVRIERS ET DE SERVICE									
Titulaires	HIRIGARAY Noèle	X			Suppléants				
	PAUL Rossana		X						
	CHEVALIER Katheleen		X						
REPRESENTANT ELUS DES PARENTS D'ELEVES									
Titulaires	BOUYER Artémis		X		Suppléants	CLEMENT Anne	X		
	BOYER Jean-Marc	X				DORNER Sonia			
	CHARLES-NICOLAS Olivier	X				FENEUX Ronan			
	GASSARINO Katia			X		JIROU NAJOU Caroline			
	GERARDIN David			X		KASIM Badia			
	MACE Elvis	X				SEYTRES Florence			
	MORIN-SEYTRES Nathalie	X				SPEDALIERI Fédérico	X		
REPRESENTANT ELUS DES PARENTS D'ELEVES									
Titulaires	PAREY Cassandre	X			Suppléants	JIROU NAJOU Lilou			
	VIAN Alan	X				BEN ABDENNEBI Camélia			
	GUIVARCH Ewen	X				PEREIRA VIERA Elyse			

QUORUM ATTEINT : ☒ OUI ☐ NON

ORDRE DU JOUR

	Annexes	Délibérations
I. Questions relatives au fonctionnement		
Installation du Conseil d'administration		
Installation des différentes instances - Commission permanente - Conseil de discipline et d'éducation - Commission Hygiène et sécurité - Commission éducative - CESC		 1 / 2016 2 /2016
II. Autres questions relatives au fonctionnement		
- Adoption du règlement intérieur du CA - Adoption de l'ordre du jour - Adoption du PV du CA du 26 novembre 2015		3 / 2016 4 / 2016 5 / 2016
III. Questions relatives au domaine budgétaire et financier		
- Compte financier 2015 - - DBM pour information - DBM pour vote - Virement : Réserves SRH sur Réserves service général - Remboursement des familles : voyage en Nouvelle-Zélande - Tarifs		6 / 2016 - 7/ 2016 - 8 / 2016 9 / 2016 10 / 2016 11 / 2016 12 / 2016
IV. Autres questions relatives aux domaines budgétaire et financier		
- Contrats et conventions		13 / 2016
V. Questions relatives aux domaines pédagogique et éducatif		
- Rapport annuel d'activité et de performance 2015 - Année scolaire 2016 - Histoire des arts : modalités et organisation de l'épreuve - Présentation du conseil pédagogique - Perspectives pédagogiques et éducatives	X X	 14 / 2016
VI. Questions diverses		

Le quorum étant atteint avec 23 membres présents, madame le Principal ouvre la séance à 17h15 . Elle souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents, remercie de leur présence les représentants des différentes collectivités et les personnalités qualifiées.
Madame Morin-Seystres , représentant des parents d'élèves , est nommée secrétaire de séance.

I. Questions relatives au fonctionnement :

- ***Installation du Conseil d'administration***

Il est procédé à l'installation du Conseil d'administration suite aux élections du 21 mars et 1er avril 2016.

La composition est la suivante :

Chef d'établissement, président : Madame LISNIC Agnès
Chef d'établissement-adjoint : Monsieur PAREY Sébastien

Gestionnaire de l'établissement : Madame ROBIN Régine
Conseillère principale d'éducation : Madame BOSSIERES Annie

Deux représentants de l'assemblée de province :

Titulaires :	Suppléant :
JULIE Nina	LAGNEAU Martine
LECOURIEUX Yoann	BACKES Sonia

Représentant de la commune :

Titulaire :	Suppléant :
LAROQUE Valérie	BUI-DUYET Diane

Représentant du conseil coutumier de l'aire coutumière :

Titulaire :	Suppléant :
PALAOU Chanel	

Personnalité(s) qualifiée(s) :
- Madame Monique SARDA, Cellule proximité et agglomération de la Ville de Nouméa
- Madame LIONNET Giuseppina, Association SOS Mangrove

Représentants élus des personnels :
Sept au titre des personnels d'enseignement et d'éducation :

Titulaires :	Suppléants :
CHOLIN Aurélie	CHOMBEAU Xavier
LACHMANN Pascal	CHESSE Florence
COINTEPAS Alexandra	NATUREL Glenn
CHADUC Michael	MIQUEL Carole
LEPINE Magali	BARONI Cindy
MA-KIM Linda	RIVIERE Murielle
MAITUKU Marie-Angélique	COGULET Carole

Trois au titre des personnels ATOSS :

Titulaires :	Suppléants :
HIRIGARAY Noèle	
PAUL Rossana	
CHEVALIER Katheleen	

Sept représentants élus des parents d'élèves

Titulaires :	Suppléants :
BOUYER Artémis	CLEMENT Anne
BOYER Jean-Marc	DORNER Sonia
CHARLES-NICOLAS Olivier	FENEUX Ronan
GASSARINO Katia	JIROU NAJOU Caroline
GERARDIN David	KASIM Badia
MACE Elvis	SEYTRES Florence
MORIN-SEYTRES Nathalie	SPEDALIERI Fédérico

Trois représentants élus des élèves

Titulaires :	Suppléants :
PAREY Cassandre	JIROU-NAJOU Lilou
VIAN Alan	BEN ABDENNEBI Camélia
GUIVARCH Ewen	PEREIRA VIERA Elyse

Total des membres du CA : 30

Installation des différentes commissions :

- ***Commission permanente :***

Suite aux élections du 28 avril 2016, il est procédé à l'installation de la Commission permanente dont madame le Principal explique le rôle.

La composition est la suivante :

Chef d'établissement, président :	Madame LISNIC Agnès
Chef d'établissement-Adjoint :	Monsieur PAREY Sébastien
Gestionnaire de l'établissement :	Madame ROBIN Régine
Conseillère Principale d'Education :	Madame BOSSIERES Annie

Un représentant de la commune du siège de l'établissement:

Titulaire :	Suppléant :
LAROQUE Valérie	BUI-DUYET Diane

Un représentant du conseil coutumier de l'aire coutumière :

PALAOU Chanel

Six représentants élus des personnels :
Quatre au titre des personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance ou de documentation :

Titulaires :	Suppléants :
COINTEPAS Alexandra	NATUREL Glenn
CHOMBEAUX Xavier	RIVIERE Murielle
CHADUC Michael	LACHMANN Pascal
CHESSE Florence	CHOLIN Aurélie

Deux au titre des personnels d'Administration, de santé scolaire, techniques, ouvriers et de service et de laboratoire :

Titulaires :	Suppléants :
HIRIGARAY Noèle	PAUL Rossana
CHEVALIER Katheleen	

Quatre représentants élus des parents d'élèves :

Titulaires :	Suppléants :
BOUYER Artémis	GASSARINO Katia
BOYER Jean-Marc	GERARDIN David
CHARLES-NICOLAS Olivier	MACE Elvis
MORIN-SEYTRES Nathalie	SPEDALIERI Fédérico

Deux représentants élus des élèves :

Titulaires :	Suppléants :
PAREY Cassandre	JIROU-NAJOU Lilou
VIAN Alan	BEN ABDENNEBI Camélia

Total des membres de la commission permanente : 18

- ***Conseil de discipline et d'éducation***

Suite aux élections du 28 avril 2016, il est procédé à l'installation du Conseil de discipline et d'éducation dont madame le Principal explique le rôle.
La composition est la suivante :

Chef d'établissement, président :	Madame LISNIC Agnès
Chef d'établissement-adjoint :	Monsieur PAREY Sébastien
Conseillère Principale d'Education :	Madame BOSSIERES Annie
Gestionnaire de l'établissement :	Madame ROBIN Régine

Un représentant du conseil coutumier de l'aire coutumière

PALAOU Chanel

Cinq représentants élus des personnels :
Dont **trois** au titre des personnels d'enseignement, d'éducation, de surveillance ou de documentation :

Titulaires :	Suppléants :
COINTEPAS Alexandra	NATUREL Glenn
LACHMANN Pascal	MIQUEL Carole
CHOLIN Aurélie	MAITUKU Marie-Angélique

Et deux au titre des personnels ATOSS :

Titulaires :	Suppléants :
HIRIGARAY Noèle	PAUL Rossana
CHEVALIER Katheleen	

Trois représentants élus des parents d'élèves :

Titulaires :	Suppléants :
CLEMENT Anne	FENEUX Ronan
GASSARINO Katia	GERARDIN David
MACE Elvis	KASIM Badia

Deux représentants élus des élèves :

Titulaires :	Suppléants :
VIAN Alan	BEN ABDENNEBI Camélia
GUIVARCH Ewen	PEREIRA VIERA Elyse

Total des membres du conseil de discipline et d'éducation : 15

- ***Commission hygiène et sécurité***

Madame le Principal présente aux membres présents la composition de la commission hygiène et sécurité et en explique le rôle.
La composition est la suivante :

Chef d'établissement, président : Madame LISNIC Agnès
Adjoint au Chef d'établissement : Monsieur PAREY Sébastien
Gestionnaire de l'établissement : Madame ROBIN Régine
Conseillère Principale d'éducation : Madame BOSSIERES Annie

Un représentant désigné par la province siège de l'établissement

Trois représentants élus des personnels :
Deux au titre des personnels d'enseignement, de direction, d'éducation, de surveillance ou de documentation :

Titulaires :	Suppléants :
LEPINE Magali	CHOMBEAU Xavier
MIQUEL Carole	CHADUC Michael

Un au titre des personnels administratifs ou d'intendance, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service ou de laboratoire :

Titulaires :	Suppléants :
HIRIGARAY Noèle	PAUL Rossana

Deux représentants élus des parents d'élèves :

Titulaires :	Suppléants :
FENEUX Ronan	BOYER Jean-Marc
KASIM Badia	SPEDALIERI Fédérico

Deux représentants élus des élèves :

Titulaires :	Suppléants :
PAREY Cassandre	JIROU-NAJOU Lilou
GUIVARCH Ewen	PEREIRA VIEIRA Elyse

- ***Commission éducative***

Madame le Principal présente aux membres présents la composition de la Commission éducative

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur la composition de la Commission éducative.

Conditions du vote :
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 1 - 2016

La composition de la commission éducative est adoptée à l'unanimité des membres présents

- ***Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté***

Madame le Principal présente aux membres présents la composition du CESC et en explique le rôle.
Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur la composition du CESC.
Conditions du vote :
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 2 – 2016

La composition du CESC est adoptée à l'unanimité des membres présents

II. Autres questions relatives au fonctionnement :

- **Adoption du règlement intérieur**

Madame le Principal présente le règlement intérieur du conseil d'administration.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur le règlement intérieur du conseil d'administration.

Conditions du vote :
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 3 – 2016

Le règlement intérieur du conseil d'administration est adopté à l'unanimité des membres présents

- **Adoption de l'ordre du jour**

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur l'adoption de l'ordre du jour.

Conditions du vote :
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 4 – 2016

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents

- **Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 26 novembre 2015**

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur l'adoption du procès-verbal du 26 novembre 2015.
Conditions du vote :
Votants : 23
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 5 - 2016

Le procès-verbal du conseil d'administration du 26 novembre 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents.

17h50 : Arrivée de monsieur Lachmann, représentant des personnels . 24 membres présents

III. Questions relatives aux domaines budgétaire et financier

- ***Compte financier 2015***

Madame le Principal présente aux membres présents madame Drouet, agent comptable qu'elle remercie pour sa présence. Elle souligne la nécessité que tous les membres présents, en particulier les représentants des élèves, de comprendre la présentation du compte financier.

Madame Drouet présente le compte financier de l'année 2015 qui doit être voté avant le 30 avril. Le compte financier rend compte de l'exécution budgétaire, il rend compte d'un budget qui a été modifié par DBM pour vote ou pour information

A l'issue de cette présentation seront soumis au vote :

- le montant net des charges et des produits
- l'affectation des résultats du SRH et du service général.

Madame Drouet présente le développement des charges

Le service AP : Activités pédagogiques

Le montant net des charges : 17 676 474 F - crédits ouverts : 19 809 904 F – crédits non employés : 2 133 430F

- Budget ouvert : 8 995 000 F – réalisation : 17 676 474 F – écart : 8 681 474 F

La différence s'explique par des dépenses liées :

- aux crédits globalisés (carnets de correspondance, assurance élèves, droit de reprographie)
- au projet d'établissement
- aux classes PAC
- à des paiements concernant la prestation d'intervenants extérieurs pour des projets
- aux deux voyages réalisés en Australie et en Nouvelle-Zélande
- au complément de la subvention de fonctionnement.

Le service VE : Vie de l'élève

Montant net des charges : 629 587 F - crédits ouverts : 940 000 F - crédits non employés : 310 413 F

- Budget ouvert : 340 000 F – réalisation : 629 587 F – écart : 289 587 F

Il s'agit de dépenses concernant du transport d'élèves, la prise en charge de la demi-pension, la participation pour des élèves à un voyage, l'achat de fournitures scolaires.

Ce service concerne l'aide sociale aux élèves. Ce sont des ressources spécifiques telles que les crédits globalisés du fonds social.

Le service ALO : Administration et logistique

Montant net des charges : 30 323 780 F - crédits ouverts : 32 343 560 F - crédits non employés : 2 019 780 F

- Budget ouvert : 23 223 847 F – réalisation : 30 323 780 F – écart : 7 099 933 F

L'écart s'explique par un prélèvement sur fonds de réserve de 3 000 000F et le complément de la subvention de fonctionnement et d'équipement.

Le service ALO permet à l'établissement de fonctionner : ce sont toutes les dépenses de viabilisation (consommation électrique, consommation d'eau, téléphone), les diverses réparations et contrats ainsi que les amortissements.

Le service SRH : Service Restauration et Hébergement

Madame Drouet informe les membres présents qu'une nouvelle tarification sera décidée par le gouvernement. Madame le Principal rappelle que chaque établissement a fait une remontée de ses tarifications suite à une demande en 2015.

Madame Cholin-Pralong demande si un tarif unique sera appliqué sur l'ensemble du territoire.

Madame Julie, Représentante de la Province Sud, répond que des ajustements seront faits en fonction des établissements et leurs conditions de restauration (Etablissement de la Province Nord, des Iles)

Montant net des charges : 33 047 827 F - crédits ouverts : 34 287 221 F - crédits non employés : 1 239 394 F

- Budget ouvert : 33 857 100 F – réalisation : 33 047 827 F – écart : 809 273 F

Le service SBP : Bourses provinciales

Montant net des charges : 1 788 186 F - crédits ouverts : 2 088 900 F - crédits non employés : 300 714F

- Budget ouvert : 2 088 900 F – réalisation : 1 788 186 F – écart : 300 714 F

Le montant est identique entre les dépenses et les recettes.

Le collège accueillait en 2015 43 élèves boursiers de la province sud et 1 élève boursier des iles

Le service OPC : Opérations en capital

Montant net des charges : 4 268 615 F - crédits ouverts : 5 172 312 F - crédits non employés : 903 697 F

- Budget ouvert : 5 000 000 F – réalisation : 4 268 615 F – écart : 731 385 F

Les dépenses immobilisées ont été réalisées grâce à la subvention d'investissement de la Province sud.

Une dépense a été consacrée à l'achat d'un véhicule de service (Duster)

Madame Drouet présente le développement des charges

Le service AP : Activités pédagogiques

Montant net des produits : 16 280 304 F - prévisions de produits : 17 543 567 F – Réalisation : - 1 263 263 F

- Budget ouvert : 6 728 663 F – réalisation : 16 280 304 F – écart : 9 551 641 F

Les recettes proviennent :

- des objets confectionnés
- de la participation des familles ainsi que diverses subventions reçues pour deux voyages.
- des subventions pour les crédits globalisés, les classes PAC, le projet d'établissement.
- des subventions d'équipement et de fonctionnement de la province sud
- des dons APE et des dons FSE.
- de dons divers d'associations (Fondation de France, ASEAD, Lions club, Autisme espoir)

Le service VE : Vie de l'élève

Montant net des produits : 629 587 F - prévisions de produits : 940 000 F – Réalisation : - 310 413 F

- Budget ouvert : 340 000 F – réalisation : 629 587 F – écart : 289 587 F

Il s'agit des recettes des crédits globalisés du fonds social.

Le service ALO: Administration et Logistique

Montant net des produits : 25 479 680 F - prévisions de produits : 26 450 923 F – Réalisation : - 971 243 F

- Budget ouvert : 20 331 210 F – réalisation : 25 479 680 F – écart : 5 148 470 F

Il s'agit des recettes concernant :

- le reversement de la viabilisation des personnels logés,
- la subvention de fonctionnement et d'équipement de la Province Sud,
- le reversement de la contribution du service SRH au service ALO

Le service SRH : Service Restauration et Hébergement

Montant net des produits : 35 865 300 F - prévisions de produits : 34 257 100 F – Réalisation : 1 608 200 F

- Budget ouvert : 33 857 100 F – réalisation : 35 865 300 F – écart : 2 008 200 F

Les recettes importantes sont liées à l'augmentation du nombre de demi-pensionnaires. Il avait été budgétisé 750 demi-pensionnaires au trimestre alors que leur nombre s'est élevé à 815. Il y a eu une hausse des ventes de repas occasionnels élèves, et une hausse des repas commensaux.

Le service SBP : Bourses provinciales

Montant net des produits : 1 788 186 F - prévisions de produits : 2 088 900 F – Réalisation : - 300 714

- Budget ouvert : 2 088 900 F – réalisation : 1 788 186 F – écart : - 300 714 F

Les recettes et dépenses de ce service sont équilibrées.

Le service OPC : Opérations en capital

Montant net des produits : 4 268 615 F - prévisions de produits : 5 172 312 F - réalisations : - 903 697 F

Les recettes et dépenses de ce service sont équilibrées.

Il y a eu une dotation exceptionnelle de la province sud pour l'achat d'un véhicule.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur l'adoption du compte financier 2015

Conditions du vote :
Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 6 - 2016

Le compte financier 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Affectation du résultat – Répartition des réserves

Madame DROUET présente l'exécution du budget 2015 qui laisse apparaître un résultat déficitaire de 3 422 797 F. C'est la différence entre les recettes 84 311 672 F et les dépenses 87 734 469 F. La ventilation du résultat est la suivante :

Déficit au service général : - 6 240 270 F
Boni au service SRH : 2 817 473 F
Résultat : - 3 422 797 F

Madame DROUET présente le montant des fonds de réserve qui s'élève à :

- Service général : 3 613 050
- SRH : 20 403 293

Madame DROUET informe les membres présents que certains établissements ont fait le choix de n'avoir qu'un seul fonds de réserve mais que le scinder est préférable.

Monsieur Boyer, représentant des parents, demande pourquoi les codes des comptes *région* et *département* ne sont pas remplacés par *province* et *gouvernement*. Madame DROUET informe qu'en effet des remarques ont déjà été faites à ce sujet, mais que cela provient du logiciel GFC qui est créé en métropole.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur l'affectation des résultats.
Conditions du vote :
Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 7 - 2016

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Répartition des crédits globalisés

Le reliquat des crédits globalisés 2015 s'élève à 832 486 F

Madame Robin propose la répartition suivante :

- Fonds social collégien : 532 486 F
- Carnets de correspondance : 100 000 F
- Assurance élèves, CAFAT : 200 000 F

Madame le Principal précise que la répartition privilégie le fonds social afin de contribuer à l'accompagnement de plusieurs élèves. Conditions du vote :

Madame le Principal soumet au vote des membres présents la délibération portant avis sur la répartition des crédits globalisés .
Conditions du vote :
Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération n° 8 - 2016

La répartition des crédits globalisés est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **DBM pour information 2015-2016**

DBM pour info n° 11 – 2015

Cette DBM concerne les diminutions de stock (SRH), les amortissements neutralisés et une subvention TRECODEC

DBM info n° 1 – 2016

Cette DBM concerne les diverses subventions reçues en 2016 et les reliquats de subventions 2015

- **DBM pour information et vote 2016**

Cette DBM concerne la répartition :

- des crédits globalisés soit 832 486 F

Fonds social collégien : 532 486 F
Carnets de correspondance : 100 000 F
Assurance élèves, CAFAT : 200 000 F

- du reliquat de la subvention d'équipement 2015 : 941 387 F

AP EQUIP 22EQPMATE : 200 000 F
ALO ADMI 22 EQUIPEMENT : 200 000 F
OPC EQUIP 22EQP : 541 387 F

- d'un prélèvement sur fonds de réserve SRH : 1 200 000 F

SRH entret Olingepro : 300 000 F
SRH entret Orepar : 900 000 F
Madame le Principal soumet au vote des membres présents la DBM pour vote.

Conditions du vote :
Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Délibération n° - 9/2016

La DBM pour vote est adoptée à l'unanimité des membres présents.

- **Virement des réserves du SRH sur réserves du service général**

Un virement de 10 millions est proposé des réserves du SRH aux réserves du service général.

Madame Le Principal informe que les réserves du SRH peuvent abonder les réserves du service général. Elle rappelle l'utilisation des réserves en 2015 avec les différents travaux et achats de mobilier en application des axes du projet d'établissement.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents le virement des réserves du SRH sur les réserves du service général.

Conditions du vote :
Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Délibération n° - 10/2016

Le virement le virement des réserves du SRH sur les réserves du service général est adopté à l'unanimité des membres présents.

Remboursement des familles pour le voyage en Nouvelle-Zélande

Il est proposé le remboursement de la somme de 2 723 F par famille pour les 27 élèves qui ont effectué le voyage en Nouvelle-Zélande en 2015.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents le remboursement aux familles pour le voyage en Nouvelle Zélande.

Conditions du vote :
Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Délibération n° - 11 /2016

Le remboursement aux familles pour le voyage en Nouvelle Zélande est adopté à l'unanimité des membres présents.

- **Tarifs**

A l'issue des travaux qui ont été faits début février 2016 , suite à la nouvelle pyramide des clés, un nouveau tarif est proposé pour la perte de clé, à savoir : 950 F

Madame le Principal soumet au vote des membres présents le nouveau tarif.

Conditions du vote :
Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Délibération n° 12 / 2016

Le nouveau tarif est adopté à l'unanimité des membres présents.

IV. Autres questions relatives au domaines budgétaire et financier: Contrats et conventions 2016

Madame ROBIN informe du changement de raison sociale de la société ESQAL par la société GAZPAC, les prestations restent identiques.

Madame le Principal soumet au vote des membres présents le contrat suite au changement de raison sociale

Conditions du vote :
Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Délibération n° - 13/2016

Le contrat est adopté à l'unanimité des membres présents.

V. Questions relatives aux domaines budgétaire et financier

- **Rapport annuel d'activités et de performance 2015**

Madame le Principal présente le rapport d'activité et de performance 2015 joint en annexe.

Ce rapport est établi sur la base d'indicateurs actualisés ainsi que sur les bilans liés à des actions et dispositifs particuliers. C'est un état des lieux. Il présente également l'évolution de la mise en œuvre du projet d'établissement ainsi que des objectifs fixés.

Madame le Principal présente le RAAP 2015. Elle souligne les éléments les plus significatifs et les progrès accomplis par l'établissement en lien avec le Projet d'établissement.

- **Année scolaire 2016**

Bilan de rentrée

La rentrée s'est bien passée. Tous les élèves de la 6ème à la 3ème sont rentrés le même jour. Tous les professeurs étaient présents.859 élèves ont été accueillis au lieu des 818 prévus, soit l'équivalent de plus d'une classe. Une nouvelle CPE, Madame BOISSIERES, a été accueillie.

Calendrier

Le calendrier de fin d'année est en cours de finalisation. Le DNB est repoussé de quelques jours et devrait permettre la reconquête du mois de décembre. Les enseignants sont tenus d'être présents jusqu'au 19 décembre.

- **Histoire des Arts**

Madame le Principal présente les modalités et l'organisation de l'épreuve d'Histoire des arts : Document joint en annexe. Elle souligne l'investissement de plus en plus important des différentes disciplines.

Madame le principal soumet au vote des membres présents les modalités et l'organisation de l'épreuve d'histoire des Arts

Conditions du vote :
Votants : 24
Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
Délibération n° - 14/2016

Les modalités et l'organisation de l'épreuve d'histoire des Arts sont adoptées à l'unanimité des membres présents.

- **Présentation du conseil pédagogique**

Madame le Principal présente la composition du Conseil pédagogique. Elle en rappelle le rôle et les missions.

Le Conseil pédagogique s'est réuni le 28 mars 2016. Il constitue une instance déterminante dans l'évolution de l'établissement.

Composition du conseil pédagogique 2016

- Principal, Président : Madame LISNIC Agnès

- Principal Adjoint : Monsieur PAREY Sébastien

- Conseillère Principale d'Education : Madame BOSSIERES Annie

- Professeurs principaux :
  6ème : Madame PERRAUD Véronique
  5ème : Madame SMAGHE Delphine
  4ème : Monsieur GUENOUN Joël
  3ème : Monsieur BOUISSIERE Jonathan

- Professeurs :
  Madame AGUSTIN Sharon
  Madame BARONI Cindy
  Madame CHESSE Florence
  Monsieur CHOMBEAU Xavier
  Madame JEGAT Laure
  Monsieur LACHMANN Pascal
  Madame LAILLE Audrey
  Madame LEPINE Magali
  Madame MA-KIM Linda
  Madame MARCHAND Karine
  Madame PRALONG-CHOLIN Aurélie
  Madame SMAGHE Delphine
  Monsieur THAUMIOT Cédric
  Monsieur VITRY Fabrice

- **Perspectives pédagogiques et éducatives**

Madame Boissières, CPE présente les perspectives éducatives.

Elle tient tout d'abord à remercier l'ensemble des personnes pour l'accueil qui lui a été réservé et tient tout particulièrement à souligner l'assiduité des personnels de la vie scolaire ainsi que leur investissement et leur bienveillance .

Madame Boissières présente le projet de mise en place d'un Conseil de vie collégienne.

Il a pour but d'associer d'avantage les élèves au fonctionnement de l'établissement. Il est composé en théorie de 3 délégués pas niveau mais 15 élèves se sont portés candidats et il a été décidé de tous les conserver dans le cadre de l'expérimentation menée.

Madame Boissière fait part également de l'élaboration d'un projet de vie scolaire qui consiste en un accompagnement bienveillant des élèves. Des actions seront mises en place dans ce sens.

L'opération Photo Scolaire aura lieu le jeudi 26 mai.

Madame le Principal présente les perspectives pédagogiques et la nécessité d'adapter le projet d'établissement au nouveau statut des EPENC ainsi qu'aux orientations du territoire.

La mise en œuvre du nouveau Projet d'établissement est enclenchée. L'ébauche a été discutée en conseil pédagogique et fait désormais l'objet d'une consultation des personnels enseignants.

Une réunion plénière est prévue le 3 mai après 16h00 avec les personnels enseignants et vie scolaire. Elle sera suivie d'une présentations aux autres personnels , aux parents d'élèves et aux élèves par le biais des différentes instances afin de permettre des échanges et des contributions.

Deux principes sous -tendent cette mise en œuvre :

- les valeurs partagées par l'ensemble de la communauté
- l'action collective

Deux pôles se dessinent : Elève/apprenant et Elève /citoyen.

Le domaine « Langues et culture Kanak » serait intégré dans l'axe « se connaître et connaître l'autre ».

Calendrier prévisionnel :

- mi-juin : présentation de l'ébauche rédigée
- août : rédaction définitive

Avant de clore le conseil d'administration, Madame Julié Nina, représentante de la Province Sud, souhaite intervenir.

Elle transmettra les remerciements de l'établissement pour la réactivité de la Province Sud. Elle présente l'action Premier forum jeunesse et développement durable Province Sud à laquelle trois élèves du collège ont participé ainsi que le Projet d'Aire Marine éducative dans lequel le collège Jean Mariotti est investi.

Madame Lionnet , personnalité qualifiée, souligne toute l'importance de l'engagement des élèves , en particulier dans la protection de la mangrove urbaine.

VIII. Questions diverses

En l'absence de questions diverses Madame la principale remercie l'assemblée et clôt la séance à 19h35.

Le président du Conseil

Le secrétaire de séance